

L'ARCO en 2010, un outil éprouvé pour votre reconversion ...

Depuis le début de l'année 2010, l'ARCO accompagne individuellement les candidats à la reconversion tout au long de leur parcours, de l'entretien diagnostic à l'intégration dans l'entreprise en passant par l'élaboration du projet professionnel et le « coaching » pendant la recherche, sans oublier les démarches administratives éventuelles pour réaliser les dossiers d'aides. Chaque candidat choisit un consultant référent qui le suit pendant tout son parcours ; l'accompagnement est confidentiel jusqu'à ce que le candidat en décide autrement. Les moyens financiers et une part du personnel nécessaires à cet accompagnement sont fournis à l'ARCO sous couvert d'une convention par le directeur des ressources humaines du ministère de la défense. Tous les services de l'ARCO sont complètement gratuits pour les candidats.

L'ARCO, qui existe depuis 1972, a été maintenue par le ministère de tutelle à côté de l'agence de reconversion de la défense pour ne pas perdre son expérience avérée de la reconversion des officiers et des sous-officiers des grades supérieurs et pour maintenir le lien avec les associations qui apportent les opportunités d'emploi de leurs réseaux.

L'activité de l'ARCO en 2010 s'est caractérisée par :

- la mise en place de nouvelles méthodes de travail fondées sur le suivi individuel des candidats ;
- l'augmentation, dans un souci de proximité géographique et de connaissance des bassins d'emploi, du nombre des cabinets privés prestataires sélectionnés pour leurs aptitudes à l'outplacement vers l'entreprise privée ;
- la tension vers l'atteinte des objectifs fixés par l'autorité de tutelle en nombre de candidats pris en charge (entre 500 et 600 par an) et en pourcentage de reclassement (75%).

Cette activité a conduit à :

- développer une étroite coordination avec l'agence de reconversion de la défense (Défense mobilité) pour appliquer les mêmes principes et les mêmes procédures ;
- adapter l'organisation du siège et les relations avec les prestataires de manière à optimiser les commandes de services afin de limiter les dépenses au juste besoin de chaque candidat ;
- construire des parcours attractifs et adaptés à des populations différentes ;
- élargir la recherche d'opportunités de reclassement avec les associations et les entreprises déjà fidélisées avec l'ARCO ;
- lancer une large campagne d'information pour mieux faire comprendre notre offre de service et permettre aux candidats de choisir les services de l'agence ou ceux de l'ARCO en toute connaissance de cause.

En résumé, quelques chiffres pour 2010 :

- depuis le 1^{er} janvier, 524 candidats ont choisi de recourir aux services de l'ARCO ; parmi eux, 97 ont déjà retrouvé un emploi et nous avons de bonnes raisons de penser que les autres réussiront au terme de leur parcours dans le courant de l'année 2011 ;
- présence dans 24 villes de France pour une équipe de 66 consultants tous accrédités, c'est-à-dire aptes à accompagner les cadres militaires à l'emploi ;
- mille offres d'emploi collectées et mises à la disposition de l'ensemble des candidats de l'ARCO comme de Défense mobilité ;
- 78 réussites pour l'accession à la fonction publique d'Etat dans les catégories Haut niveau, A et B ;
- investissement financier mesuré pour chaque candidat comparable à celui d'une mobilité externe dans le secteur privé.

La réputation d'efficacité de l'ARCO repose sur des chiffres qu'il valait la peine de faire connaître. La personnalisation de chaque parcours et le professionnalisme des consultants sont des atouts reconnus. Malgré la situation économique difficile, l'objectif conventionnel de 75% de réussite paraît en portée ; nous ne devons cependant pas nous en satisfaire et essayer de mieux faire pour le plus grand service de ceux qui nous font confiance.

Vice-amiral d'escadre (2S) Bernard Capart – Président de l'ARCO – Décembre 2010